

AFFAIRE N° 36. - Demande de renouvellement du contrat d'entretien de trois machines de bureau, présentée par la Maison BLANCHE BIRGER.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par sa lettre en date du 27 juillet dernier, la Maison BLANCHE BIRGER a sollicité le renouvellement du contrat qui avait été passé par elle pour l'entretien de trois machines de bureau (modèles F 45 AH - F 45 AB et F 48 AH) de la Commune de SAINT-DENIS.

Le montant annuel de l'abonnement du 1er juillet 1968 au 1er juillet 1969 pour l'examen, le nettoyage, le réglage et le graissage de ces trois machines s'élève à 29 510 Frs CFA.

La dépense correspondante sera imputable au chapitre 932 - article 6314 du budget communal 1968.

Mesdames et Messieurs, je vous prie de me faire connaître votre avis à ce sujet.

Adopté à l'unanimité.

*Approuvé par le conseil municipal le 14/08/1968*  
*Le Maire, Fernand T. Gbetebo*  
*Le Secrétaire, Fernand T. Gbetebo*  
*Le Trésorier, Fernand T. Gbetebo*  
*Le Contrôleur, Fernand T. Gbetebo*  
*Le Rapporteur, Fernand T. Gbetebo*